



Problème de crédit non payé

Par **angie38140**, le **03/08/2010** à **14:45**

Bonjour,

J'ai un ami qui a un crédit avec son ancienne banque. Il leur à signaler à plusieurs qui fallait prélever le montant de son échéance sur son nouveau compte qui est dans une autre banque. Cette demande est restée sans réponse voilà plus de 4 ans. Il ne refuse pas de payer mais Maintenant il recoit des courriers d'une agence de recouvrement comme quoi il faut qu'il paye tout. Courriers envoyés en courrier simple pas de recommandé.

J'ai entendu qu'il y avait une loi ou autre chose qui interdisait au banque de réclamer l'argent sil aucune démarche n'avait été fait pendant plusieurs années. Est-ce vrai ? Si oui quelle est cette loi ou autre ? Merci d'avance pour lui de ce renseignement